

FICHE CONTACT

JUILLET 2022

Chers parents,

Votre enfant est inscrit à l'accueil de Loisirs de la Pailleterie. Afin de mieux vous renseigner sur nos intentions pédagogiques, cette fiche contact vous permettra de trouver les informations utiles concernant le fonctionnement du centre et l'équipe d'animation. (Horaires, contact, téléphone)

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Livia KIENAST, Directrice du séjour
06 77 62 17 14



NOS INTENTIONS PEDAGOGIQUES :

- **Privilégier l'enfant dans ce temps de vacances**
- L'enfant garde une place centrale dans l'organisation du centre.
- L'enfant est acteur dans ses temps de loisirs.
- L'enfant est responsabilisé à travers la vie en collectivité et l'apprentissage des règles.
- **Assurer la formation des animateurs pour donner un sens à ces temps de vacances**
- L'animateur travaille au sein d'une équipe dynamique, motivée et à l'écoute des demandes et des propositions des enfants.
- L'animateur réfléchit sur la notion d'activité et la justifie par des projets d'activités.
- **Mettre en place des activités originales**
- Elargir le champ d'expérience des enfants.
- **Accueillir les parents**
- Echanger des informations.
- Être à l'écoute des parents pour mieux connaître les enfants.



UNE JOURNEE TYPE :

- **Temps d'accueil :**
Pour le matin

7h00/9h00 A la Pailleterie uniquement
7h00/8h40 au Clos vinot pour le matin

- **Temps d'accueil :**
Pour le soir

17h30/18h45 à la Pailleterie
17h40/18h45 pour le Clos Vinot

- CLOS VINOT Encadrés par 3 animatrices dans la cour de l'école primaire et dans les locaux de l'accueil périscolaire.
- PAILLETERIE Pour les élémentaires : encadrés par 2 animatrices dans la salle cheminée
Pour les maternels : dans le pavillon maternel avec deux animatrices.

Consignes : Le matin, vous devez inscrire votre enfant auprès d'un animateur ; le soir, vous devez prévenir de votre départ auprès d'un animateur.

Objectif : Le temps d'accueil est un moment où les parents peuvent rencontrer les animateurs.

- **9h/11h15 ou 12h15 : temps d'activités**

- **11h30-12h30 ou 12h30-13h30 : Déjeuner**

- Le repas est un moment privilégié d'échanges avec les enfants.
- Les enfants se placent où ils veulent et les animateurs déjeunent avec eux.
- Les enfants se servent seuls mais attendent que toute la table soit remplie pour commencer.
- L'animateur fait en sorte que l'enfant mange à sa faim et l'incite à goûter à chaque plat.

- **13h30/14h30 : Temps calme – de repos**

- Les enfants choisissent une activité sous la surveillance d'un animateur.
- Salle cheminée : Perles, dessin,
- Salle moquette : jeux de société
- Près du réfectoire : Ping-pong, jeux calmes sous le préfa bois.

- **14h45/16h00 : Temps d'activité**

- **16h15 : Goûter**

- **16h30/16h45 : rangement et petits jeux calmes**

- **17H15 / rassemblement**

- Pas de départ d'enfants avant 17h30 (sauf rendez-vous exceptionnel en ayant prévenu la direction avant).

➤ **17h40 : Arrivée sur le site du Clos Vinot**

Un animateur descend du car avant les enfants. Les enfants rentrent dans la cour avant vous. Vous rentrez ensuite en prévenant les animateurs de votre départ. Fournir le nom des personnes autorisées à reprendre vos enfants à votre place et décharge obligatoire pour autoriser vos enfants à partir seuls (**si + de 8ans**).



REGLES DE VIE :

- Pour l'animateur : Être cohérent (Adulte référent pour l'enfant) / Se fixer des limites et connaître ses limites / respecter les règles de vie / être à l'écoute.
- Pour l'enfant : Respecter les autres enfants, les adultes, l'environnement, le matériel mis à disposition et les consignes/ Ne pas oublier les mots magiques (Bonjour, merci, s'il te plait, bonsoir) / Accepter les différences /Pouvoir se justifier / Donner son avis.
- Pour les parents : être à l'heure/ Informer de tout changement (personnes autorisées, départ avant l'heure, N° de téléphone...)



Les interdits :

Pour l'enfant : Jouer dans les fossés (serpents)/ lancer des cailloux (peuvent blesser les autres) / Jouer avec l'eau/ Se moquer des autres (et si c'était nous) / Employer des paroles racistes / Voler / Fumer (groupe des grands) / Cracher / Se battre/ Être vulgaire.

Pour l'animateur : Usage de stupéfiants, alcool, cigarette.../Tenir des propos racistes ou discriminatoires / User de la violence verbale ou physique.

Les sanctions :

Pour l'enfant : Selon la gravité, avertissement oral de l'animateur toujours accompagné d'un dialogue avec l'enfant/ Intervention du directeur, discussion avec l'enfant (Justifier son acte – explication des conséquences de son acte...) /Information auprès des parents toujours en présence de l'enfant, celui – ci ayant été prévenu.

Pour l'animateur : Selon la gravité, avertissement oral du directeur toujours accompagné d'un dialogue avec l'animateur / Information au chef de service ou à l' élu avec présence de l'animateur, celui-ci ayant été prévenu /non validation du stage ou/et exclusion si acte ou comportement intolérable en centre de loisirs ou/et information à la DDCS.



NUMEROS UTILES :

- **La Pailleterie : 02.38.93.90.51 / 06 77 62 17 14**
- Direction : Livia KIENAST

**Une question, une information, n'hésitez pas à nous contacter,
Du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h30**

- **Service Enfance : 02.38.28.76.71/ 72**

Responsable Extra-scolaire : Mr AVRIL

Bureaux ouverts :

Le lundi de 14h00 à 17h30, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30.

Fermeture au public le lundi matin, et samedi matin.

L'accueil de loisirs d'Amilly est déclaré à la Direction régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports d'Orléans (DDCS) et à la Direction Départementale de l'Action Sociale (DDAS).